



Premier ministre

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 30 janvier 2020

**Déclaration de M. Édouard PHILIPPE, Premier ministre
Conférence sur l'équilibre et le financement des retraites**

**Conseil Économique, Social et Environnemental
Jeudi 30 janvier 2020**

Seul le prononcé fait foi

Nous venons de tenir avec Madame la ministre et Monsieur le secrétaire d'État la réunion de lancement de la conférence sur l'équilibre et le financement des retraites en présence des organisations syndicales et patronales qui ont toutes acceptées, de participer à cette réunion et je les en remercie.

Je veux saluer leur esprit de responsabilité. Les positions sont diverses, variées. Certaines sont très opposées au principe d'un système universel de retraites. D'autres sont très opposées aux modalités que nous proposons mais elles ont toutes accepté de travailler et d'étudier collectivement cette question de l'équilibre et du financement à terme des retraites. La conférence que nous avons installée à deux missions et un calendrier.

La première mission, est de proposer des mesures qui permettront au système actuel, tel qu'il fonctionne, de revenir à l'équilibre à l'horizon 2027. J'ai indiqué aux organisations syndicales et patronales, conformément au courrier que j'avais adressé à celles-ci, que si elles s'entendaient pour proposer des mesures qui permettraient de revenir à l'équilibre en 2027, le Gouvernement accepterait et ferait siennes ces propositions.

La deuxième mission qui est confiée à cette conférence, est de formuler des recommandations sur la gestion financière du système à terme, une fois qu'il sera installé. Il s'agit de la question de la relation financière entre l'État et les systèmes de retraite, qui reprend des éléments techniques et importants sur lesquels nous avons besoin d'entendre les recommandations qui sont formulées par les organisations syndicales et patronales.

Le calendrier est celui qui a été convenu et qui a été proposé aux organisations syndicales et patronales et dans lequel elles ont souhaité s'inscrire. Cette conférence doit aboutir à la fin du

mois d'avril, de façon à ce que, conformément aux engagements que nous avons pris, les résultats de cette conférence puissent être intégrés au projet de loi sur le système universel des retraites qui sera en discussion à l'Assemblée nationale et au Sénat et qui pourront donc être intégrés avant son adoption.

L'état d'esprit qui a prévalu pendant la réunion a été marqué par une assez grande sérénité, une assez grande détermination et une volonté de travailler de la part de l'ensemble des partenaires sociaux et du Gouvernement. Jean-Jacques MARETTE, qui est la personnalité chargée d'animer les débats, a posé un calendrier et a expliqué quelle serait la méthode de travail.

Nous avons indiqué que nous étions prêts, évidemment, à entendre, à prendre en compte les analyses financières qui seraient proposées, soit par les organisations syndicales, soit par les organisations patronales. Je veux encore une fois saluer le sens des responsabilités des partenaires sociaux et dire que j'ai confiance dans la capacité que nous avons collectivement en travaillant, en nous écoutant, en évoluant peut être chacun à partir des positions qui sont les nôtres, à trouver un compromis et d'arriver au terme d'une conférence sur l'équilibre et sur le financement qui est un des moments importants de cette réforme.

J'ai par ailleurs indiqué aux partenaires sociaux, comme je m'y étais engagé au mois de janvier, qu'une réunion multilatérale serait organisée à Matignon dans la semaine du 10 février. Elle permettra de faire un point d'étape et peut-être de conclure sur l'ensemble des sujets qui sont travaillés en ce moment par le Gouvernement et les partenaires sociaux dans le domaine de la pénibilité, des départs progressifs à la retraite, dans le domaine du travail sur les transitions des systèmes actuels vers le système universel et sur la question des minimums contributif, c'est-à-dire, sur la question des petites retraites garanties à l'ensemble des actifs. Sur ces points, la discussion est intense. Elle se poursuit.

Il y a encore quelques réunions organisées dans les jours qui viennent, mais il m'a semblé utile que dans la semaine du 10 février, nous puissions nous retrouver pour faire le point. Le cas échéant, pour conclure de façon à ce que à l'Assemblée nationale, dès la séance publique, les éléments éventuels de conclusion ou en tout cas, les éléments d'avancées puissent être pris en compte.

Je vous remercie.